

## BESOIN D'AIDE ?

- **OnDijon** > 0 800 21 3000  
(appel et service gratuits)
- **Accueil général** > 11, rue de l'Hôpital

### Points d'accueil des mairies de quartier

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- **Bourroches-Valendons** > 32, boulevard Eugène Fyot
- **Fontaine d'Ouche** > 13, place de la Fontaine d'Ouche  
dite place André Gervais
- **Granville-Toison d'Or** > 10 bis, Place Granville
- **Grésilles** > Atrium - 6, place des Savoirs
- **Mansart** > 2, boulevard Mansart

Février 2026 - Ville de Dijon - Direction enfance éducation - Ne pas jeter sur la voie publique

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

sur [eservices.dijon.fr](https://eservices.dijon.fr)

Du 2 mars  
au 4 mai 2026

Dijon rassemble



La rentrée scolaire se prépare dès le printemps. Pour la troisième année, la ville de Dijon organise les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Les familles sont invitées à inscrire leurs enfants à partir du 2 mars. Sont concernés les Dijonnais nés en 2023 ou entrant en CP, les nouveaux arrivants et les enfants qui changent d'école suite à un déménagement dans Dijon. L'inscription est obligatoire et n'est pas automatique. Vous trouverez dans ce dépliant toutes les informations pour accomplir cette importante démarche.

L'école occupe une place essentielle dans les apprentissages et dans le parcours des enfants. Aux côtés de l'Éducation nationale, les agents de la Ville contribuent au parcours éducatif des petits Dijonnais en assurant notamment la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs et la mise en place d'activités sportives, culturelles et éducatives.

La ville de Dijon souhaite à toutes les familles une bonne préparation de la rentrée.

**Nathalie Koenders**

Maire de Dijon  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de Dijon métropole

## À PARTIR DU 2 MARS 2026 J'INSCRIS MON ENFANT À L'ÉCOLE

### POUR QUI ?

- Les enfants nés en 2023 pour l'entrée en maternelle
- Les enfants entrant en CP
- Les nouveaux arrivants à Dijon
- Les enfants qui changent d'école suite à un déménagement dans Dijon

Possibilité de scolariser les enfants de 2 ans nés en 2024 sous certaines conditions.

Rendez-vous sur **eservices** en flashant ce QR-code



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION SUR **ESERVICES.DIJON.FR** OU DANS LES MAIRIES DE QUARTIER

- > Vous munir des documents suivants : extrait d'acte de naissance ou pages du livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, copies des pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant, certificat de radiation si changement d'école.
- > Suivre les modalités d'inscription en vous connectant sur **eservices.fr**.
- > Télécharger le certificat d'inscription scolaire reçu par mail qui vous sera nécessaire, à l'étape 2, pour finaliser l'inscription de votre enfant.

### ÉTAPE 2

#### ADMISSION PAR LES DIRECTIONS D'ÉCOLES

- > Finaliser l'inscription en prenant rendez-vous, par mail ou par téléphone, auprès de la direction de l'école de votre secteur mentionnée sur le certificat d'inscription scolaire reçu par mail à l'étape 1.

### ET AUSSI

**Accueils de loisirs du mercredi après-midi** > À partir du 24 juin 2026

**Restauration scolaire et accueils périscolaires** > À partir du 8 juillet 2026

**INSCRIPTION SUR **ESERVICES.DIJON.FR** OU DANS LES MAIRIES DE QUARTIER**